



## Accéder à ses fiches de paye!

Le Ministère de l'Éducation Nationale a annoncé par arrêté du 30 juillet 2018 que les fiches de paye des fonctionnaires de son ministère seraient dématérialisées à compter du 1er septembre 2018. Pour les contractuels ce sera à compter du 1er avril 2019. Les fiches de payes seront disponibles via la plateforme ENSAP. Depuis janvier 2019, le dispositif est opérationnel mais nécessite la création de son compte. A noter que cette plateforme permet aussi d'obtenir une simulation pour sa retraite.

Malgré nos demandes, auprès de l'administration départementale dès la rentrée de septembre, d'une information à l'ensemble des personnels, rien n'a été fait...

Le SNUipp-FSU met à disposition ce tutoriel pour accompagner les collègues.

Signalez les difficultés éventuelles auprès de la section SNUipp!

### Accéder à ENSAP

<https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>

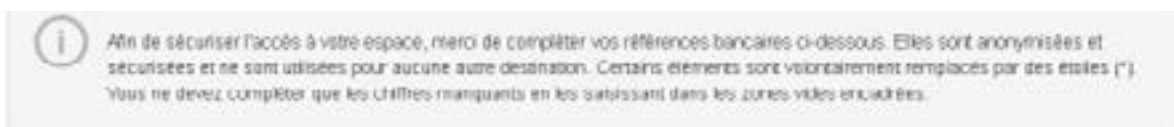


### 1. Créer son compte ENSAP On vous demande

- ✓ votre n° de sécurité sociale
- ✓ votre nom de naissance
- ✓ votre date de naissance



### 2 bis. Créer son compte ENSAP (suite) Compléter les données manquantes de votre iban de compte bancaire sur lequel est versé votre salaire



## 2. Créer un mot de passe

8 caractères minimum, combinaison de majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux suivants !#\$%&\*+~/=?\_{}

L'utilisation de 3 types de caractère est obligatoire ex:

minuscule(s), majuscule(s), caractères spéciaux ou minuscule(s), chiffre(s), caractères spéciaux, ou minuscule(s), majuscule(s), chiffre(s)

...

## Mon mot de passe



## 3. Remplir ses coordonnées



## 4. Finaliser la création du compte

Cliquer sur le lien reçu à votre adresse mail principale

## Accès à vos fiches de paye et génération des PDF

Dans un délai n'excédant pas 6 jours, vous devriez avoir accès à vos fiches de paye et à un historique débutant au mois de décembre 2016



## Accès à l'historique



La génération du PDF peut parfois être bloquée par un dispositif anti pub (type Adlock), il faut alors le désactiver pour cette plateforme.

